



Paul Ricard

Avocat Associé

pricard@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais

Formation

- Licence en droit privé – Université de Paris II Assas
- Institut de droit comparé – Université de Paris II Panthéon Assas Paris II
- Institut d'études judiciaires – Université de Paris II Panthéon Assas Paris I
- Certificat en droit des relations internationales
- Certificat de spécialisation en droit économique

Paul Ricard exerce la profession d'avocat depuis cinquante ans et est associé au sein de JP Karsenty depuis plus de quarante ans.

Paul a acquis, par sa formation et sa pratique au sein de JP Karsenty, une expérience considérable en matière de conseil et de contentieux, et plus particulièrement dans les domaines du droit des assurances et du dommage corporel, du droit viti-vinicole, et du droit commercial.

Il accompagne une clientèle française et internationale variée, intégrant notamment des compagnies d'assurances, des entreprises de toutes tailles, des coopératives agricoles ou encore des particuliers. Paul dispose également d'une expertise particulière dans les litiges transfrontaliers. Il conseille et représente les clients dans le cadre de procédures contentieuses et d'arbitrage international. Paul intervient également de manière régulière en tant qu'expert en droit français devant des juridictions étrangères.